



Grain de Sable

Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 11 mars 2023

33750 Croignon

Cette année encore, l'assemblée générale de notre association n'aura pas lieu en présentiel. Les résolutions présentées dans ce document sont soumises, **via un vote en ligne, courrier postal ou électronique**, à l'approbation des adhérents à jour de leur cotisation 2022. Les conditions d'accès à ce vote ont été indiquées sur le reçu fiscal envoyé mi-janvier.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Un petit mot d'introduction à ce rapport moral de 2022 qui conclut une année positive tant pour l'association que pour les élèves de Grain de Sable.

L'événement marquant pour moi a été la reprise de contact avec les internats d'Agadez après trois ans d'absence.

Nous y avons retrouvé avec **Pierre Lecut et Francis Hodges** une équipe éducative soudée et cohérente. Tous m'ont fait un accueil ouvert avec la volonté de poursuivre ce projet commun.

POUR NOUS, IL N'Y A PAS DE PAUSE ! LA NÉCESSITÉ DE TROUVER DES ADHÉRENTS ET DES FINANCEMENTS EST QUOTIDIENNE MAIS NOTRE VOLONTÉ DE POURSUIVRE RESTE INTACTE.

Odile LAFURIE, Présidente

RAPPORT MORAL

« Je suis très fier d'avoir fréquenté le centre d'Agadez et je formule ici mes sincères remerciements à tous les encadreurs, au personnel du Centre et aux parrains de l'Association Grain de Sable ».

Almahdi Alimane Mohamed, Bac 2022.

Oui, Almahdi fait partie des nouveaux bacheliers comme Fatima, Mariama et les autres. Ils sont toujours très reconnaissants de l'aide apportée par Grain de Sable. Nous sommes très heureux de leur réussite !

BONNE ROUTE À TOUS !

L'ANNÉE SCOLAIRE À AGADEZ

Les résultats de 2022 sont une nouvelle fois très bons : 14 admis sur 17 candidats avec 7 mentions. Nous comptons maintenant 146 bacheliers. Et ce qui nous réjouit, particulièrement, c'est la progression des jeunes filles ! En moyenne, elles ne réussissent pas encore autant que les garçons mais nous ne désespérons pas d'arriver à cette égalité de réussite. C'est important pour leur avenir ! C'est important que ces jeunes filles se rendent compte qu'elles peuvent avoir les mêmes ambitions que les garçons, qu'elles ont les mêmes capacités et qu'elles sont une force qui fera bouger les mentalités dans leur pays ! Avec de tels résultats, les demandes d'admission se bousculent

à la porte ! Les jeunes, comme les familles, savent qu'avec Grain de Sable, non seulement, ils profiteront de bonnes conditions matérielles, mais qu'également, ils seront encadrés par des personnels exigeants et bienveillants, soucieux de leur réussite et respectueux des valeurs de leur pays.



UN PROJET POUR LA MAISON DES FILLES !

Un nouveau projet nous tient à cœur : **construire** à la Maison des Filles **des salles d'étude** pour que les jeunes filles puissent travailler en groupe à l'abri du froid entre novembre et avril. Actuellement, elles étudient dans leurs chambres mais pour des travaux en groupe ou pour des reprises collectives de cours, elles s'installent dans la cour par 12 ou 14° l'hiver ! Elles ont vraiment besoin de ces salles pour étudier dans de meilleures conditions, sans compter que nous souhaitons éviter que le surveillant d'étude soit obligé de pénétrer dans les chambres pour aider les filles dans leur travail.

Le devis de cette construction est de 23 000 €.

Avec ses ressources financières actuelles, Grain de Sable n'est pas en mesure de faire face à une telle dépense. Nous sollicitons des Fondations mais nous avons besoin de l'aide de chaque adhérent, de chaque contributeur.

LA VIE DE L'ASSOCIATION EN 2021-2022

Le **passage de relais entre Pierre Lecut et Odile Lafaurie** est le fait le plus marquant de cette année associative avec la perspective de la poursuite de cette belle aventure.

Pierre a créé Grain de Sable et l'a présidé pendant 30 ans, de la première école en paillote au 146^{ème} bachelier : du bel ouvrage que nous avons à cœur de poursuivre ! C'est ensemble que Pierre et Odile sont allés en mission à Agadez en octobre dernier pour superviser la rentrée. Pierre, Président d'Honneur, siège toujours au Conseil d'administration et les mêmes objectifs sont poursuivis : accompagner un maximum de garçons et filles dans leurs études pour qu'ils aient de meilleures chances dans leur vie future. « *La continuité dans le changement* »...

Changement aussi du côté des « **Nomades** » de Grain de Sable **Aquitaine** : **Jean-Bernard Villafranca** a laissé la présidence pour des raisons de santé. Il était le pilier des « Nomades » et après s'être battu pendant des années pour organiser des événements caritatifs qui alimentaient bien les caisses de l'association, il laisse un grand vide. En lien avec Jean-Bernard, **Annick de Sanglier** reprend le flambeau et le concert de l'Ensemble vocal et musiciens « **Clé de Potes** » présenté le vendredi 27 janvier, salle Son-Tai, aura été le premier nouvel événement des « Nomades » ! Nous espérons que vous aurez été nombreux à y participer.

Mais pour que Grain de Sable continue, l'association a besoin d'adhérents, des adhérents fidèles et de nouveaux adhérents, qui contribuent généreusement chaque année. Or, les derniers pointages montrent une chute des cotisations et dons depuis le COVID.

Que chacun se mobilise et contribue pour que, longtemps encore, d'autres jeunes puissent être soutenus et accompagnés dans leur scolarité !



COMMUNICATION

Le bulletin d'information a été diffusé à 4 reprises (3 bulletins + le rapport moral et financier) aux 400 adhérents et sympathisants de Grain de Sable. Sa composition est réalisée gracieusement et son impression et son acheminement sont effectués au meilleur coût.

Nous vous rappelons que **vous pouvez également suivre l'actualité** de Grain de Sable (concerts, rencontres, etc...) ou relire les bulletins sur le site Internet de l'association :

<http://www.graindesable.com/>

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Nous avons tenu 3 Conseils d'Administration en présentiel :

21 mai 2022 : Croignon (33)

- Passage de relais entre Pierre Lecut et Odile Lafaurie,
- Élection du bureau,
- Répartition des fonctions.

24 septembre 2022 : Croignon (33)

- Présentation et clôture des comptes,
- Délégation de signatures,
- Pointage des adhérents,
- Point sur les recherches de fonds,
- Point sur les centres d'accueil et préparation de la mission de la rentrée : fiches de postes et salaires du personnel, les résidents, la rentrée,
- CR AG des « Nomades ».

26 novembre 2022 : Eaubonne (95)

- Compte rendu de mission,
- Augmentation des salaires du personnel,
- État des bâtiments et projet de construction de salles d'étude à la Maison des Filles,
- Recherche de fonds,
- Bulletins et communication,
- Préparation AG et calendrier de l'année.

RAPPORT FINANCIER

Avec un total de **recettes de 65 532,55 € et 55 849,04 € de dépenses**, l'exercice permet de dégager un **excédent de recettes**

de 9 683,51 € qui viendra conforter les réserves de l'association et assurer une année de fonctionnement, en cas de difficultés.

Intitulé	Montants 2021-22		Intitulé	2021-22
Fonctionnement étudiants	720,00	720,00	Cotisations et parrainages	26 245,00
Frais de siège	4 151,38	4 151,38	Dons entreprises	200,00
Fonctionnement Niger	1 398,34	1 398,34	Cotisations solidaires	0,00
Fonctionnement Maison des Filles		18 393,68	Dons particuliers	5 000,00
Frais de fonctionnement Maison des Filles	375,70		Don Fondation AM MOREAU	10 000,00
Rémunération des responsables des filles	2 291,31		Don Fondation BRAGEAC	8 500,00
Rémunération du directeur pédagogique	968,06		Don Lions Club	500,000
Rémunération des gardiens, cuisiniers et surveillants	5 000,25		Don L'Oréal	10 000,00
Rémunération des professeurs de soutien scolaire	2 487,46		Don Enfance Meurtrie	0,00
Charges sociales	1 470,61		Parrainage étudiants	0,00
Frais de nourriture	4 287,21		Subvention commune d'ERMONT	900,00
Livres, fournitures, frais périscolaires et divers	96,04		Animations Aquitaine	1 773,00
Eau, électricité, charbon de bois et petits équipements	1 404,24		Participation Milhade	0,00
Frais de transport	12,80		Intérêts Caisse d'Épargne	356,49
Fonctionnement Centres d'accueil		29 827,33	Recettes diverses	0,00
Primes personnel Centres d'accueil	1 920,69		Participation des élèves aux fournitures	2 058,06
Indemnités des directeurs	4 626,55			
Charges sociales	1 916,65			
Indemnités des professeurs d'Agadez	4 974,91			
Indemnités des gardiens, cuisinier et surveillants	5 748,66			
Frais de nourriture	4 217,13			
Téléphone, eau, électricité et charbon de bois	2 513,32			
Livres, fournitures scolaires et périscolaire	1 255,23			
Frais de mission et de transport	201,18			
Petit équipement, entretien et assainissement	2 253,01			
Fonctionnement projet des femmes		0,00		
Indemnités jardin d'enfants	0,00			
Construction Maison des Filles et Cases		1 358,31		
Travaux centres d'accueil	81,94			
Travaux case Grain de Sable et hangars	1 276,37			
RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE		9 683,51		
	65 532,55	65 532,55		65 532,55

Cette année, nous avons apporté une modification dans la présentation des comptes afin d'avoir une vision plus précise du coût de nos structures d'accueil. En effet, de nombreuses dépenses concernant les filles sont engagées par le centre d'accueil des garçons comme les repas pris en commun le midi ou l'ensemble des cours particuliers dispensés aussi bien aux filles qu'aux garçons. Ces dépenses ont été réparties au prorata des effectifs.

Si une telle comptabilisation permet une meilleure approche, elle ne permet pas une comparaison précise avec les exercices précédents. Par contre, cela permet un affichage plus fin pour nos

partenaires qui nous apportent leur aide dans le financement de nos activités.

Les dépenses relatives au centre d'accueil des garçons s'élèvent à **29 827,33 €** alors que celles de la maison des filles sont de **18 393,68 €**.

Si nous additionnons les dépenses des 2 centres, nous obtenons **45 462,27 € pour l'exercice 2020-2021** et **48 221,01 € pour l'exercice 2021-2022, soit une augmentation de 6%** alors que les prix au Niger augmentent sous l'effet de l'inflation qui n'épargne pas plus l'Afrique que les autres continents.



	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Écarts
Centre d'accueil des garçons	34 556,66 €	32 162,19 €	34 044,18 €	29 827,33 €	- 4 216,85 €
Maison des filles	9 314,12 €	11 568,57 €	11 418,09 €	18 393,68 €	6 975,59 €
Total	43 870,78 €	43 730,76 €	45 462,27 €	48 221,01 €	2 758,74 €

Les frais sont contenus et les membres du conseil d'administration restent très vigilants dans la maîtrise des dépenses.

Les recettes ont permis de couvrir les dépenses et de dégager un excédent. Voici les principales sources de revenus :

Cette année, encore, les cotisations et parrainages sont en baisse (26 445,00 € contre 32 215,42 €). Le nombre d'adhérents est en diminution car les sollicitations pour aider les œuvres sociales ou humanitaires se multiplient. Heureusement que les fondations nous soutiennent et ainsi permettent à notre association de répondre aux besoins de nos lycéens et lycéennes. Cette année la Fondation « l'Oréal » nous a apporté sa contribution et nous la remercions chaleureusement. Remercions également les Fondations Anne Marie-Moreau et Brageac qui nous ont également soutenus.

Nous devons également féliciter et remercier les membres du Conseil d'Administration qui montent les dossiers de demande.

L'organisation d'animations à Bordeaux a été possible après 2 années de pandémie et a permis d'encaisser la somme de 1 773,00 €.

Principales recettes	2020-2021	2021-2022	Écarts
Cotisations et parrainages	32 215,42 €	26 445,00 €	- 5 770,42 €
Dons et subventions	21 600,00 €	30 100,00 €	8 300,00 €
Dons des particuliers	4 300,00 €	5 000,00 €	700,00 €
Animations (recettes - dépenses)	0,00 €	1 773,00 €	1 773,00 €

Bien que l'exercice soit excédentaire, prouvant ainsi une gestion saine, il convient tout de même de rester prudent car la baisse du nombre d'adhérents doit nous interpeller.

Le Conseil d'administration se tient à la disposition des adhérents pour apporter toute éclairage sur les comptes de Grain de Sable.

COTISATIONS - PARRAINAGES

Le montant des cotisations reste inchangé.

Adhérent - Membre Actif :	55 €
Adhérent - Membre Bienfaiteur :	150 €
Parrainage :	350 €
Cotisation solidaire (1 an) :	15 €

Possibilité de faire un virement de 10 € minimum par mois.

Le statut de l'association vous permet une déduction fiscale de 66% du montant de votre don. Un reçu vous sera envoyé en janvier de l'année suivant le don. La dépense réelle est donc de : 5 € pour une cotisation solidaire, 18,30 € pour une cotisation, 50 € pour un membre bienfaiteur, 116,70 € pour un parrainage.

RENOUVELLEMENT DU CA

Composition du CA actuel :

- Odile LAFAURIE**, présidente, élue en 2020
- Pierre LECUT**, président d'honneur, élu en 2022
- Joël NACCACHE**, trésorier, élu en 2020
- Françoise MINOT**, secrétaire, élue en 2022
- Marie-France LE MEAUX**, responsable de la communication, élue en 2021
- Annick DE SANGLIER**, vice-présidente « Les Nomades » en Aquitaine, élue en 2021
- Joël MOUTON**, élu en 2022
- Karine DYSKIEWICZ**, élue en 2021
- Francis HODGES**, élu en 2020
- Céline JOULIA**, élue en 2021
- Yacouba MOHAMED**, élu en 2022

Arrivent en fin de mandat :

- Odile LAFAURIE**
- Joël NACCACHE**
- Francis HODGES**

Sont candidats au renouvellement de leur mandat :

- Odile LAFAURIE**
- Joël NACCACHE**
- Francis HODGES**

Les membres du CA, entre 9 et 15 membres, sont élus pour une durée de 3 ans renouvelable.

Tout adhérent depuis plus de 6 mois, souhaitant entrer au Conseil d'Administration peut proposer sa candidature à la Présidente par mail ou par courrier.

CONCLUSION

En 1992, Pierre et ses compagnons ont créé Grain de Sable pour que des enfants aillent à l'école de leur village. Trente ans après, et malgré les crises et les difficultés financières, l'association est toujours présente à Agadez et représente un grand espoir pour de nombreux garçons et filles.

Ne les décevons pas, poursuivons sans hésiter la route que les fondateurs nous ont tracée.

